



**Communes
forestières**
Vaucluse

Forêts locales, intérêt général



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 juin 2026

Laurence Chabaud-Geva succède à Jean-Pierre Ranchon à la tête des Communes forestières de Vaucluse

Le 8 juin 2026, de nombreux maires du département ont répondu à l'Appel de la forêt lors de l'Assemblée générale des Communes forestières de Vaucluse organisée à Saint-Didier. Une cinquantaine de participants, élus locaux fortement mobilisés, ont renouvelé leurs représentants. Le conseil d'administration nouvellement élu a porté à sa tête Laurence Chabaud-Geva, Maire de Saumane-de-Vaucluse, qui prend la suite du président sortant, Jean-Pierre Ranchon. Ce rendez-vous fut l'occasion pour les élus de partager les défis à relever avec la forêt pour la nouvelle mandature.

Face aux défis liés au changement climatique, au risque incendie et à l'avenir de la filière bois, les Communes forestières ont réaffirmé le rôle central des maires pour protéger, adapter et valoriser ce patrimoine essentiel. Dans son allocution le Président sortant a mis en avant les avancées concrètes obtenues : assouplissement du régime forestier, maintien de la TVA à 10 % sur les travaux, amélioration des règles liées au débroussaillage obligatoire et défense des prérogatives communales.

Les priorités de la nouvelle mandature :

- Investir massivement pour adapter les massifs et déployer des solutions concrètes, à l'image de la première plantation adaptative réalisée à Sault.
- DFCI : optimiser la cohérence entre la desserte forestière et l'accès des secours pour sécuriser les territoires.
- Soutenir les PME à travers les circuits courts, le bois-énergie (chaufferies communales) et l'usage du Bois des AlpesTM dans la construction publique locale.

Laurence Chabaud-Geva, Présidente des Communes forestières de Vaucluse :

« Je salue le travail de Jean-Pierre Ranchon qui laisse une association solide et incontournable. Notre mandat sera ancré dans l'action de proximité. Face aux crises climatiques et de sécurité, nous ne devons plus être de simples gestionnaires, mais les entrepreneurs de notre patrimoine forestier commun. Aucune commune ne peut désormais dire que la forêt ne la concerne pas. »

Les Communes forestières accompagnent et représentent les élus dans la gestion durable de leur forêt, en apportant expertise, soutien et outils pour concrétiser leur projet forêt-bois.

CONTACT PRESSE **Marine OLIVEIRA** - Chargée de communication
07 57 08 16 22 • marine.oliveira@communesforestieres.org
Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
f • in • • [communesforestieres-paca.org](https://www.youtube.com/channel/UC...)